

LE PROGRES

JOURNAL QUOTIDIEN

INFORMATIONS — INDUSTRIE — COMMERCE — FINANCES — ASSURANCES

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS
Un mois fr. 2.00
(partant du 1^{er} de chaque mois)
Adresser toutes les communications à :
M. le Directeur du PROGRES,
115, Boulevard Anspach, 115 (1^{er} étage),
Bruxelles.
ADMINISTRATION DE LA VENTE :
Pour Bruxelles et Faubourgs :
Agence Carren, 100, rue Cranz,
et 83, rue de la Montagne.
Pour la Province :
Au bureau du journal, Boulev. Anspach.

PUBLICITE
Petites annonces, 3 lignes (min.) fr. 0.50
Chaque ligne supplémentaire . . . 0.20
Réclames commerciales . . . 4^e page 0.40
» » » 3^e page 0.50
Faits divers 1.00
Province 1.50
Agglomération 2.00
Annonces judiciaires
nérologiques et financières
à forfait.

A propos d'énergies incomprises

Les expériences de téléphonie sans fil, qui furent faites entre des points distants d'environ 200 kilomètres, parurent de prime abord merveilleuses, quoiqu'elles n'eussent rien d'extraordinaire ni même d'inattendu après la réalisation de la télégraphie sans fil.

Application d'un même principe, conséquence d'une même loi naturelle : la transmission de vibrations, formant un flux d'ondes concentriques, invisibles mais réelles, entre le point de départ et le point d'arrivée.

Ceci étant acquis dans l'état actuel de la science, on se demande comment il peut se trouver encore des gens instruits niant, de parti pris, la possibilité de la télégraphie, communication sans fil entre deux cerveaux, dont l'un joue le rôle d'appareil générateur, l'autre celui de récepteur.

Cette conception, loin d'être superstitieuse et empreinte de surnaturalisme, est, au contraire, scientifique, positive et matérialiste, puisqu'elle fait d'un des cerveaux une pile, de l'autre un électro-aimant et, de la pensée, un courant vibratoire analogue à l'électricité ou à toute autre énergie.

Il y a un nombre d'années — j'étais encore sur les bancs de l'Université, — des hommes, d'une haute valeur scientifique, se révoltaient à cette hypothèse. A cette époque, la télégraphie sans fil n'existait pas encore : Popoff, Branly, Marconi n'avaient pas réalisé leurs premières expériences : en comparant les phénomènes de télégraphie à la télégraphie sans fil, on ne pouvait guère parler de cette dernière elle-même que comme une découverte éventuelle.

Quelque dix ans plus tard, cette découverte possible était réalisée. Mais des esprits soi-disant scientifiques se défiaient d'un réveil du mysticisme, d'un retour offensif de la religion : on proscrivait toute recherche qui semblait côtoyer le merveilleux.

C'était un tort, car si on se refuse, au nom de la science elle-même, — quelle contradiction ! — à étudier des faits, même troublants au premier abord, il n'y a qu'à les nier. Et si, après les avoir niés, démonstration est faite un beau jour que ces faits se produisent, c'est un discrédit pour la science expérimentale qui a refusé d'expérimenter.

Il y a, dans le domaine de la psychophysiologie, tout un monde à explorer, tout un monde entrevu par des vulgarisateurs et poètes de la science, comme Flammarion. Ce sont des lignes prophétiques que celui-ci a écrites dans son beau livre *La Fin du Monde*, en évoquant les temps futurs, dans lesquels un nouveau sens, actuellement en germe chez quelques cerveaux ou sensittifs, se sera développé et universalisé.

« Les vibrations éthérées qui résultent des mouvements cérébraux se transmettent en vertu d'un magnétisme transcendant, dont les enfants même savaient se servir. Toute pensée éveille dans le cerveau un mouvement vibratoire : ce mouvement donne naissance à des ondes, et lorsque ces ondes rencontrent un cerveau en harmonie avec le premier, elles peuvent lui communiquer la pensée initiale qui leur a donné naissance, de même qu'une corde vibrante reçoit à distance l'ondulation émanée d'un son lointain et que la plaque vibrante du téléphone reconstitue la voix silencieusement transportée par un mouvement électrique. »

Lignes fantaisistes peut-être un peu, mais prophétiques, en effet, car à l'heure présente, la radio-activité, une science nouvelle — si nouvelle même, qu'on en ignore beaucoup — explique, en bousculant quelquefois un peu les anciens dogmes scientifiques, bien des phénomènes incompris ou mal compris jusqu'à présent.

but cupide, des résultats acquis par de consciencieux chercheurs, à discréditer leurs travaux et dénaturer, de fond en comble, les théories en voie d'expérimentation. On étudie la transformation des énergies se transmettant des êtres aux choses : voici aussitôt que surgissent des esprits de guérison. On analyse des phénomènes de télépathie, et voilà que les mères et les épouses, angoissées à l'évocation de l'être cher combattant au front, se précipitent chez la somnambule!

BOUM... VOILA !
MM. les Bourgmestres
du "Grand Bruxelles"
DEUXIEME LETTRE.

Messieurs,
Les journaux, hier matin, inséraient une note, évidemment d'inspiration officieuse, disant :

« Les administrations communales du Grand-Bruxelles s'émouvent vivement de la pénurie de pommes de terre sur les différents marchés. On se préoccupe de mettre à l'ordre du jour de la prochaine conférence des bourgmestres, qui se tiendra à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, l'examen des mesures à prendre. On estime qu'une action énergique prise de commun accord par toutes les administrations communales des dix-sept communes qui constituent le Grand-Bruxelles, peut seule être efficace. »

Je veux bien admettre que cet article ne constitue pas une réponse déguisée à la précédente lettre que j'ai écrite à votre intention.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, la note que je viens de retrancher prouve que nos mayeurs bruxellois ont le don de l'ironie; l'ironie, en l'occurrence, est, au surplus, cruelle.

Vous « vous émouvez vivement, dites-vous, de la pénurie de pommes de terre sur les différents marchés ». Il faut avouer que vous avez l'étonnement plutôt laborieux.

Dès le 11 octobre, je publiais, ici même, un article intitulé : « Dans les Patates », où je parlais du manque de pommes de terre; ceci prouve, pour le moins, qu'à cette date, l'inconvénient se faisait sentir déjà.

Or, c'est le 4 décembre seulement que vous « vous émouvez » et la chose vous paraît à tel point extraordinaire que vous éprouvez le besoin de l'annoncer à la population.

Pendant un mois et demi, donc, on a pu rendre difficile, impossible même à certains moments, l'achat de pommes de terre par les ménages pauvres; les affameurs ont pu s'en donner à cœur joie... cela ne vous émuait pas! Qu'est-ce donc qui est capable de vous émouvoir ?

Mais, enfin, — mieux vaut tard que jamais — Vos « Mayoreries » ont daigné s'émouvoir et, à grand fracas, Elles annoncent... des mesures énergiques? Non! Elles annoncent qu'« on se préoccupe de mettre à l'ordre du jour de la prochaine conférence des bourgmestres, l'examen des mesures à prendre ».

Pesez bien les termes de cette note monumentale; c'est charmant! Depuis un mois et demi, les ménagères se demandent, tous les jours, avec l'anxiété qu'on devine, comment elles s'y prendront pour donner la patate à toute la maison; les affameurs s'obstinent à nous tenir la dragée haute... et, aujourd'hui, vous vous préoccupez de mettre à l'ordre du jour, etc.!

Pardonnez-moi l'expression, mais on ne se f...iche pas de son monde avec plus de désinvolture!
En attendant, nous n'avons toujours pas de pommes de terre; les braves gens du peuple commencent à la trouver mauvaise, à s'impatienter, ce dont on ne pourrait les blâmer.

Du train dont vont les choses et étant donné qu'il vous a fallu un mois et demi pour « vous émouvoir », il y a tout lieu de croire que les « mesures énergiques » dont vous vous préoccupez de mettre l'examen à l'ordre du jour de votre prochaine réunion... parviendront à nous procurer des pommes de terre, dans un ou deux ans!

Ce sera bien tard, Messieurs, trop tard; si vous ne mettez pas plus de hâte à remplir vos fonctions primordiales, avant cette époque vos administrés se seront fâchés pour tout de bon, ce qui aurait sans doute pour excellent

effet de vous décider à « vous émouvoir » un peu plus vite!
Croyez, Messieurs, à mes sentiments respectueux et dévoués.
MACHIN.

ECHOS

Une nouvelle session des Conseils provinciaux?
Indépendamment de la réunion des différents Conseils provinciaux qui vient d'avoir lieu pour régler la question de l'impôt de guerre, il est probable qu'une nouvelle session des Conseils va être ouverte prochainement. Cette session extraordinaire, dont la durée serait limitée à deux jours, aurait pour but de permettre aux assemblées provinciales, de discuter et de voter les budgets de 1916. Au surplus, les députations permanentes sont désireuses d'obtenir l'approbation de leurs mandats pour leur gestion depuis 1914.

Comme les précédentes, la nouvelle session extraordinaire serait convoquée par arrêté du gouverneur général et ouverte en son nom. De même, en dérogation à la loi du 31 avril 1898, les séances ne seraient pas publiques comme le veut l'article 51, la présence du gouverneur, prescrite par l'article 123, ne sera pas nécessaire, et les décisions seront valables quel que soit le nombre des membres présents, contrairement à l'article 54.

Les artistes bruxellois à Genève
A la Comédie de Genève, le directeur, M. Fournier, se dépense en tentatives du plus haut intérêt littéraire. Les œuvres du répertoire français moderne alternent avec les classiques, avec les œuvres marquantes d'Ibsen, de Dostojewski, de Shakespeare, avec des distributions soignées, à la distinction desquelles contribuent largement des artistes connus et aimés du public bruxellois. Mlle d'Assilov, notamment, et l'excellent Gournac, du Parc. A l'Opéra de Genève, M. Bruni, qui n'est pas un inconnu en Belgique, où il a longtemps dirigé les Opéras de Liège et d'Anvers, se défend vaillamment malgré d'infimes difficultés. Il avait engagé pour la saison l'excellent ténor Girod, du Théâtre de la Monnaie; mais M. Girod a été retenu en France par le service militaire.

Ces jours-ci, on a fait un succès triomphal au baryton bruxellois Armand Crabbe, qui, dans « Rigoletto » et « La Tosca », a ébloui le public par sa maîtrise vocale, sa jolie voix et son autorité de comédien. A côté de lui, on acclame fréquemment la charmante Lily Dupré, elle aussi une transfuge de la Monnaie.

Dans le cours de la saison, on entendra Mlle Symiane, dans « Carmen », et Mme Croiza dans « Orphée » et « Werther », à côté du ténor Clément.

Les Belges en Hollande
A Bergen-op-Zoom s'ouvrira, dans quelques jours, un cours de Croix-Rouge, qui durera environ trois mois. Il est placé sous la direction du docteur A. Maréchal, de Bruxelles.

La scarlatine au camp de Gouda
Dans le camp des réfugiés belges de Gouda, quinze cas de scarlatine ont été constatés. Les réfugiés ne peuvent plus quitter le camp. L'interdiction s'applique aussi au personnel surveillant.

Un combat d'aigles et de chamois
Une scène vraiment rare et pathétique s'est passée, il y a quelques jours, sur un sommet couvert de neige, tout près de Fribourg.

Les habitants, armés de longues-vues, ont pu suivre toutes les péripéties d'une lutte homérique engagée entre un chamois mâle et un aigle énorme.

L'oiseau de proie avait essayé d'enlever un jeune chamois appartenant à une horde de douze petits, dont le père survint tout à coup. Il se rua tête baissée sur l'aigle qui, malgré des terribles coups de corne qu'il recevait, frappait du bec et de ses serres le dos du chamois. L'aigle mâle vint au secours de la femelle, mais le chamois, dont les petits avaient descendu la pente et s'étaient blottis dans une anfractuosité, tint tête aux deux agresseurs mâles qui essayaient vainement d'eco cramponner à son dos. Enfin, lassés, les deux aigles s'éloignèrent, ne dévorant dans le ciel des courbes magnifiques, tandis que le chamois, la tête dressée dans une attitude de bravoure, les regardait jusqu'à perte de vue.

Le combat avait duré plus d'une demi-heure et avait été on ne peut plus terrible.

Le lendemain, des chasseurs qui passaient dans la campagne trouvèrent, à la place où avait eu lieu ce combat singulier, de larges taches de sang et des touffes de poils et de plumes, arrachées de part et d'autre par les glorieux combattants.

POUR La Caissette de Noël

« Fichue pluie, va! Il n'y a pas à espérer de souscripteurs par ce mauvais temps, et nos protégés en pâtiront. » Telle fut ma première pensée hier, en mettant le nez à la fenêtre. Eh bien, non! j'avais fait tort à la générosité et au courage des lecteurs du « Progrès ». Moins que moi, ils se sont laissés influencer par la maussaderie de cette vilaine journée d'hiver, et leur enthousiasme n'a pas été, lui du moins, « touché ». C'est qu'ils savent combien leurs dons apporteront de joie et de bonheur à leurs compatriotes exilés loin du sol natal.

Tous nos remerciements à ces généreux souscripteurs.

LOULOU.
Nous rappelons à nos lecteurs que nous recevons avec reconnaissance, non seulement des dons en argent, mais encore les dons en nature, tels que : chocolat, speculoos, bonbons, tabac, livres.

TROISIEME LISTE

Report	fr. 273.45
M. E. Drouart	1.00
M. V. Pierre	1.00
M. Maria	1.00
M. Depage	1.00
Jules I	1.00
Jules II	1.00
Pierre	1.00
Anonyme	0.50
Un neutre	0.27
Raymond	0.50
Louvois	1.00
Madeleine Van Goidenhoven	1.00
Bonne-maman	0.50
Bon-papa	0.50
Tante Louise	1.00
Mon oncle Jean	1.00
Pour notre fifi	0.25
M. Dessier	0.25
Anonyme	0.25
De la part de Maria	0.10
Maurice	0.25
Deux anonymes	0.25
M. Desmaré	0.50
J. M.	0.10
L. H.	0.10
De la part d'Emile	0.25
De la part d'Alice	0.25
Mad. de Gailly	0.25
Alice, Jean, Georges	0.30
Blanchette	0.25
Deux anonymes	0.50
Suzette	0.50
Deux anonymes	0.20
M. Fosse	0.25
M. Jean-Pierre	0.20
Trois anonymes	0.75
Ernest	0.25
Anonyme	0.10
Anonyme	0.50
M. Vandergoten	0.10
Anonyme	0.25
Arthur et Jeanne	1.00
Ernest et Philippe	0.10
Deux anonymes	0.35
Blanche et Maurice	0.75
Mile P. S.	2.50
Un artiste désargenté	0.50
Total	fr. 298.87

Revue de la Presse

En Grèce

Athènes. — Les journaux inspirés par le Gouvernement regrettent que ce soit précisément l'ambassadeur de France qui ait remis la dernière note de l'Entente.

L'acquiescement de la Grèce aux exigences de cette dernière, aurait pour résultat une déclaration de guerre immédiate des Puissances Centrales à la Grèce.

La presse officieuse conseille aux ambassadeurs de l'Entente de reconnaître l'inutilité de leurs efforts pour sauver la Serbie, et de renoncer dès lors, purement et simplement, aux opérations entreprises dans le but de venir au secours des Serbes.

Un article de Hervé

De la « Guerre Sociale » (Paris) :

Il ne faut plus douter un instant que bientôt les Français et les Anglais auront devant eux les forces austro-allemandes. L'ennemi n'a qu'à franchir la frontière grecque pour encercler les troupes de l'Entente par l'aile gauche et par l'aile droite, et il n'hésitera pas à le faire.

Les troupes franco-anglaises devront alors se retirer sur Salonique et défendre cette ville. Il faut d'urgence envoyer 300.000 hommes avec de l'artillerie lourde, si l'on veut sauver le corps expéditionnaire.

FRANCE

Joffre reste généralissime

L'autorité du général-résident du Maroc — sera confiée à un général de division, qui prendra le titre de « commandant en chef de l'armée française ».

Art. 2. — Des arrêtés ultérieurs préciseront les conditions d'exécution du présent arrêté.

Deuxième arrêté :
« Le général Joffre, commandant en chef de l'armée du Nord, est nommé commandant en chef de l'armée française. »

ANGLETERRE

Kitchener reprend ses fonctions
Londres, 3. — A la Chambre des Communes, M. Asquith a déclaré que Lord Kitchener a repris la direction du ministère de la Guerre et a pris part à la réunion du Conseil de guerre.

ITALIE

L'attitude des socialistes à la Chambre

Rome, 3. — Le député Treves prit à la Chambre, au nom du parti socialiste, l'engagement que les socialistes seraient à la hauteur de leur tâche dans les circonstances pénibles que traverse le pays en ce moment. Ils demandent que l'action de la censure se borne au contrôle des nouvelles d'ordre militaire, et expriment par la voix de leur délégué, M. Treves, leur satisfaction à propos de la réunion du Parlement et de l'attitude digne du peuple italien entier.

La politique de l'Entente dans les Balkans est ensuite critiquée; il ne fallait pas chercher, dit le député, à agrandir encore un front déjà si étendu.

M. Treves plaint ensuite le peuple serbe, si éprouvé, et, prenant connaissance du traité de Londres, il demande que les intérêts italiens soient sauvegardés de la façon la plus avantageuse possible.

Le député proteste alors contre l'opinion exprimant que cette guerre a mis fin au socialisme; le socialisme, dit-il, est debout, plus que jamais : il désire une paix qui n'attende pas pour se conclure l'épuisement complet de tous les belligérants et n'exige pas des annexions considérables, mais une paix honorable, qui respecte les droits, la liberté et l'honneur des peuples.

M. Treves termine par l'assurance que l'humanité désire la paix, la vie reprenant ses droits après tant de deuils et de souffrances.

SUISSE

Un nouvel évêque

Fribourg, 3. — Le vicaire général Placide Colliard vient d'être nommé évêque de Lausanne et Genève.

GRECE

Pas de blocus

Londres, 3. — Le gouvernement anglais dément officiellement le blocus économique et commercial des ports grecs par la flotte des Alliés. La communication télégraphique de l'ambassade anglaise d'Athènes à ce sujet, est le résultat d'une erreur d'interprétation du texte télégraphié.

Les demandes de l'Entente

Athènes, 2. — Voici les quatre demandes formulées par l'Entente vis-à-vis du gouvernement grec : 1) Retrait de toutes les troupes grecques de Salonique et des environs; 2) Mise à la disposition de l'Entente des chemins de fer et routes, de Salonique à Monastir, et de tout le territoire d'opérations des troupes alliées; 3) Le droit de fortifier Salonique, ainsi que la presqu'île Chalkidike; 4) Le droit de police des mers dans plusieurs ports grecs, notamment au Pirée.

La note formulant ces désirs, insiste pour que, cette fois, la Grèce ne se borne pas à des promesses, mais démontre sa conciliation par des preuves effectives et convaincantes, telle, par exemple, l'immédiate évacuation de Salonique.

La réponse grecque

Athènes, 2. — Les communications verbales faites par le ministre Skuludis aux ambassadeurs de l'Entente doivent être considérées comme constituant, en fait, la réponse de la Grèce à la nouvelle note de l'Entente. On annonce, d'ailleurs, que ces communications viennent d'être confirmées par écrit.

Le Gouvernement temporaire

Genève, 3. — L'exigence principale de la Quadruple Entente à Athènes consiste dans la réquisition du chemin de fer Salonique-Monastir. De source bulgare, on dit ici que le gouvernement grec a réussi, par ses atermoiements, à atteindre le but : rendre inutile une réponse embarrassante. En effet, à la suite de la marche en avant des Bulgares, le chemin de fer est, par eux, détruit au fur et à mesure de leur pénétration en avant.

Objections

Athènes, 3. — Dans certains cercles gouvernementaux, on estime les exigences de la Quadruple Entente de nature à méconnaître l'indépendance de la Grèce. En effet, alléguent-ils, un tiers du pays serait, en fait, abandonné aux dirigeants des troupes de l'Entente. Les chemins de fer seraient réquisitionnés à leur usage. Les navires des Puissances auraient la faculté d'exercer un droit d'usage des ports grecs. Sans doute, la Grèce se montre et est disposée à continuer à se montrer très conciliante vis-à-vis de la Quadruple Entente, mais il est deux points essentiels, sur lesquels elle estime toute concession impossible : elle n'entend abandonner, en aucun cas, la neutralité, d'une part, et, d'autre part, veut conserver son armée sur pied de guerre.

L'opinion publique

Athènes, 3. — L'opinion publique s'élève de la situation créée par l'approche des armées étrangères des frontières grecques. Les éventualités qui en peu-

vent découler forment l'objet de toutes les conversations et nombreuses les discussions qui s'en suivent.

Tout en reconnaissant les résultats pratiques obtenus en Grèce par la diplomatie de la Quadruple Entente, les résultats militaires et diplomatiques dans les Balkans ne sont pas considérés comme suffisants.

Le Conseil de la Couronne

Athènes, 3. — La séance du Conseil de la Couronne d'hier a duré deux heures; le Roi lui-même y prit la parole. Le gouvernement grec dément formellement que les Alliés aient commencé à faire à Salonique des préparatifs hostiles à la Grèce. Telle est la seule communication qui fit le Gouvernement à l'issue de la séance.

Un avertissement allemand

Cologne, 3. — La « Kölnische Volkszeitung » insère un télégramme d'Athènes disant :

Le journal « Neon Asti », organe du parti gumariste, mande que la communication verbale faite le 28 novembre par M. Skuludis aux ambassadeurs de l'Entente, n'aurait pas rendu exactement l'opinion officielle, mais serait une communication provisoire exprimant d'une façon générale les projets du gouvernement grec. Les ministres auraient décidé d'observer sur les négociations, le secret absolu, tant qu'une solution définitive ne sera intervenue.

Le même journal apprend de sources diplomatiques que l'Allemagne et l'Autriche auraient déclaré à la Grèce que si elle acceptait les conditions des Alliés et permettait que Salonique devienne leur base d'opérations, les Puissances de l'Europe Centrale ne pourraient continuer à considérer le territoire grec comme neutre.

Tous les officiers de réserve rappelés

Constantinople, 3. — La Grèce a rappelé sous les armes tous ses officiers de réserve, sans aucune distinction d'âge ni de classe.

L'armée grecque compte, en ce moment, un demi-million d'hommes.

FINANCES

TRAMWAYS DE LA HAYE

Les recettes de novembre s'élevèrent à fl. 197,488, contre 166,768 en 1914. Depuis le 1^{er} janvier, la compagnie a encaissé fl. 238,250, contre 1,859,920 en 1914 et 2,128,369 en 1915. On voit que la diminution de 1914 est rattrapée et qu'il y a même une augmentation de fl. 115,000 sur 1913.

Les actionnaires, qui ont vu leur dividende abaissé de 16 à 10 p. c. l'année dernière, peuvent s'attendre à le voir remis sur la base antérieure pour l'exercice courant. Il y a même lieu de prévoir que des réserves considérables pourront être faites.

En somme, les Trams de La Haye se trouvent en ce moment dans une situation très satisfaisante.

BOURSE D'AMSTERDAM

Valeurs de navigation. — Ces valeurs après avoir fait preuve de beaucoup d'entrain sur la hausse des frets, sont de nouveau en réaction. Les bénéfices de la Holland Amerika Line doivent être particulièrement plantureux.

Caoutchouc. — Le prix se maintient à 3/- environ; les cours des valeurs sont plus calmes.

Fonds brésiliens. — On signale la fermeté de ce groupe de valeurs. Ces bonnes dispositions se rapportent indubitablement aux prix raffermis du caoutchouc brésilien.

Chemins de fer américains. — Les recettes nettes d'octobre, se présentent généralement en forte augmentation. On signale des transports considérables sur les principales lignes, provoquant même un sérieux encombrement.

COMMERCE

ASSURANCES

Le ministre du Commerce en France vient de publier un arrêté prolongeant de deux mois le moratoire en faveur des débiteurs de primes d'assurance.

En ce qui concerne les assurances sur la vie, l'assureur peut prier l'assuré de choisir l'un de ces deux modes de règlement : paiement immédiat des primes échues, sans application aux assurés des pénalités prévues aux contrats pour le retard ou convention de règlement des primes arriérées, par versements successifs, échelonnés sur un espace de deux ans, à partir du lendemain de la paix.

L'assuré a l'obligation de faire connaître, en date des deux mois, le mode de règlement par lui adopté. A défaut de cette formalité ou en cas d'éventuel décès, le contrat d'assurance sera réglé conformément aux stipulations de la police.

Ces dispositions ministérielles ne sont pas applicables à ceux qui se trouvent actuellement sous les armes, qui habitent en ce moment le territoire occupé ou qui résident actuellement en pays étranger, au service de la France.

La légation anglaise a dirigé l'organisation du « Transito », qui contrôlera minutieusement les transports, sans s'occuper toutefois du monopole des expéditions. Depuis la formation de cet organisme suédois, soumis à un contrôle rigoureux, la lutte entre la Suède et l'Angleterre — lutte dont l'objet est la libération du transit — est, en Suède, le sujet unique de toutes les discussions et de tous les articles de journaux.

Le « Stockholm Dagbladet » remarque à ce sujet que des mesures de représailles analogues à celles qui prendra l'Angleterre envers la Suède, ne peuvent être considérées comme hostiles et qu'en les appliquant, la Suède exercerait son droit de défense le plus strict.

AGGLOMÉRATION BRUXELLOISE

L'Aide au Village

Voici peut-être une des œuvres de guerre qui, tout en ayant obtenu déjà les meilleurs résultats au point de vue charité, est relativement très peu connue. Cette œuvre fut créée le 19 décembre 1914 et a son siège social 173, chaussée de Dourgas. Ses ressources proviennent de dons en argent ou en nature (tissus, vêtements, chaussures). La cotisation des membres honoraires consiste en un versement de 10 francs ou en un don de 25 vêtements. Les membres effectifs paient une cotisation minimum de 3 francs ou bien donnent 6 vêtements. L'œuvre est destinée à secourir, dans les villages dépourvus, les enfants âgés de moins de 12 ans et à leur procurer des vêtements, chaussures et parfois quelques denrées telles que jouets, bonbons, etc. L'œuvre tend à protéger exclusivement aux villages belges. Dans le courant des mois de janvier et février 1915, elle a distribué dans les villages du Brabant, 141 vêtements; dans de Hainaut, 1,298; en Flandre Orientale, 609; dans la province de Liège, 678; en Limbourg, 367; dans le Luxembourg, 549; dans la province de Namur, 118; en Flandre Occidentale, 56; et dans la province d'Anvers, 107.

Une grande quantité de vêtements se trouve déjà prête pour la distribution de secours de l'hiver de 1916.

Un scandale

On sait que le public ne peut acheter qu'une livre de saindoux par semaine dans les magasins organisés par le Comité de l'Alimentation, et encore il doit faire file pendant plusieurs heures pour l'obtenir... ou ne pas l'obtenir, car s'il arrive dans les derniers, il peut se faire qu'il ait pu être acheté pour rien.

Mais est-il vrai, — et on nous l'affirme de très bonne source, — que les directeurs et les employés de ces magasins peuvent acheter un kilo de graisse par semaine?

Fraîchement, ce serait un peu violent, et il serait temps qu'on mette fin à ces abus et à ce grand favoritisme. Tout pour les uns, rien pour les autres!

Pour l'Institut provincial des estropiés

La Commission administrative de l'Institut provincial des estropiés porte à la connaissance des intéressés que les places énumérées ci-après sont à confier à l'Institut, rue des Tanneurs, 41, à Bruxelles:

- 1) Chef de service de l'atelier d'orthopédie, au salaire mensuel de 225 francs;
 - 2) Chef de service de l'atelier de couture, au salaire mensuel de 180 fr.;
 - 3) Chef de service de l'atelier de retouche, au salaire mensuel de 180 fr.;
 - 4) Chef de service de l'atelier de vaisselle, au salaire mensuel de 150 fr.;
- Les candidats seront soumis à un examen. Les demandes appuyées d'un extrait d'acte de naissance, d'un certificat de moralité et de références que les intéressés croiraient devoir produire, devront parvenir, au plus tard le 10 décembre 1915, à M. le président de l'Administration civile pour la province de Brabant, rue du Chêne, 22, à Bruxelles.

Le prix des vivres

Mercuriale des marchés. — Café, le kilo, 3.20; chicorée, 0.70; sucre blanc, 1.00; cassonade, 1.05; sel, 0.08; poivre, 0.25; riz, 1.50; pois cassés, 1.50; id. non cassés, 1.45; haricots, 1.40; pâte d'Italie, 2.90; vermicelle, 2.20; id. de soude, 0.15; saumon, 1.80; farine (fait défaut); pain, 0.40; huile d'arachide, le litre, 4.50; id. de sésame (fait défaut); id. d'olive, 5.25; bœuf, par 100 kilos, le kilo, 1.45; taureau, 1.30; vaches, 1.20; veaux, 1.25; moutons, 1.65; porcs, 2.50; porc salé, le kilo, 4.00; id. fumé, 4.50; lard, 3.50; beurre, 6.30; œufs, la pièce, 0.32; pommes de terre, les 100 kilos, 10.00; carottes, le kilo, 0.22; oignons, 0.29; poisson sec (stockvisch), 0.95; id. salé (morue), 1.90 fr.

Le tour des Halles

Malgré le peu de régularité des envois de gibier venant de Hollande, et la pénurie du gibier du pays, qui arrivent aux Halles de Bruxelles, les prix ont subi quelque fléchissement. Le faisan, toutefois, reste fort demandé et obtient des cours relativement élevés. A un coté: Lievre, la pièce, 6.50 à 10.00; lapin, 2.25 à 2.75; coq faisane, 4.75 à 5.50; poule faisane, 3.50 à 4.00; perdreaux, 2.75 à 3.00; perdrix, 1.75 à 2.00; poulet de Bruxelles, 5.50 à 6.50; id. de grain, 2.00 à 4.50; poule, 2.25 à 6.50; canard, 5.25 à 7.00; oie, 12.00 à 17.00; dindes, 11.00 à 20.00; dindons, 18.00 à 20.00; pigeons jeunes, 1.30 à 1.75; id. vieux, 0.90 à 1.00; lapin domestique, le kilo, 2.00 à 2.30.

Les fruits commencent à devenir rares

Les belles espèces sont fort recherchées et subissent une hausse continue. Raisins Black, le kilo, 1.00 à 1.50; id. gros Colman, 0.80 à 1.50; id. Muscat, 2.00 à 3.40; id. Foster, 1.20 à 2.80; pommes, 0.30 à 0.50; poires, 0.30 à 2.20; tomates, 0.40 à 0.90.

ST-JOSSE-EN-NOUVE

Les centimes additionnels

L'Administration communale porte à la connaissance des habitants qu'elle sollicite l'autorisation de continuer jusqu'au 31 décembre 1916, la perception de: 1) 50 centimes additionnels à la taxe sur les automobiles et autres véhicules à moteur; 2) 75 centimes additionnels à la taxe sur les spectacles cinématographiques.

SAINT-GILLES

Les dépenses mensuelles pendant l'état de guerre

Les dépenses faites pour le paiement mensuel des appointements et salaires aux fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Administration communale se chiffrent à 130,300 francs. La commune distribue également pour 68,000 francs de soupe et de bons de pain. L'intervention dans les repas à prix réduits: restaurants bruxellois, se chiffre par 8,000 francs et par 800 francs pour les œuvres du Sou et du Bon Lait. Le subside au Bureau de Bienfaisance est de 25,000 fr. Le secours aux chômeurs involontaires est de 15,500 francs.

Nous voyons ainsi que chaque mois, la commune de Saint-Gilles, dont la population est d'environ 60,000 habitants, dépense une somme de 230,000 francs, sans compter les dépenses nécessaires à l'entretien des bâtiments et des voies publiques de la commune.

LA GUERRE

Communiqué allemand

BERLIN, le 4 décembre. —

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Les combats ont été empêchés sur tout le front par un temps défavorable et pluvieux.

Théâtre de la guerre à l'Est.

Aucun événement important.

Ja rectification de l'affirmation russe du 20 novembre, parue dans le communiqué du 2 décembre, n'est pas complètement exacte.

Au cours de l'attaque russe sur Nowel, au sud-ouest de Pinsk, qui n'a pu avoir lieu que grâce au pays marécageux et boisé, le commandant de la division est tombé entre les mains de l'ennemi; d'autres officiers ne sont pas portés manquants. Il n'est pas exact que des troupes austro-hongroises ont dû se retirer près de Kossince et Czartorysk.

Théâtre de la guerre des Balkans.

Les combats contre des détachements serbes isolés, dans la région montagneuse, continuent. Hier, plus de 2,000 prisonniers et deserteurs ont été amenés.

Communiqué autrichien

VIENNE, 3 décembre. —

Combat d'artillerie et feu de tirailleurs par endroits.

Théâtre de la guerre italien.

Après les attaques ennemies, de nouveau complètement échouées, dans les derniers jours, contre la tête de pont de Tolme et contre nos positions de montagne au nord de celle-ci, le calme a regagné hier. A Osavija, une possession en avant des Italiens a de nouveau été repoussée cette nuit; des attaques contre le Monte San Michele et la pente septentrionale de cette montagne ont également échoué.

A San Martino, un détachement italien, qui s'était approché avec des sacs de sable, a été anéanti. Görz a été pris sous un feu particulièrement animé qui causa notamment dans l'intérieur de la ville de nouveaux dégâts importants.

Théâtre de la guerre du Sud-Est.

A l'Ouest et au sud de Novibazar, des détachements austro-hongrois, auxquels s'étaient joints de nombreux musulmans armés, ont fait avorter hier 3,500 Serbes prisonniers. Lors de combats dans le territoire de frontière, entre Mitrovica et Ipek, de nombreux Arnauts sont intervenus à nos côtés dans les combats. Lors d'une fête commémorative que nos troupes célébrèrent dans le Sandjak, à Novibazar et à Mitrovica le 2 décembre, la population indigène y a participé avec enthousiasme.

Communiqué turc

CONSTANTINOPLE, 3. —

Au front du Caucase, l'activité s'est bornée à de rencontres insignifiantes de patrouille, attendu que la neige fraîche a, par endroits, une épaisseur de 3 mètres et que de violentes tornades sévissent. Au front des Dardanelles, combat d'artillerie intermittent et, sur quelques points, violents combats de bombes. A Anafarta, l'ennemi fit participer pendant quelque temps au feu des batteries de terre deux croiseurs cuirassés; à Ari-Burnu et Sedd-ul-Bahr, deux croiseurs prirent également part à ce feu. Notre artillerie a efficacement riposté à l'artillerie de terre ennemie et a occasionné des dégâts importants à des parties de tranchées ennemies. Chez les troupes ennemies qui furent qu'il furent aperçues en dehors des ouvertures, une position de mitrailleuses ennemie à Anafarta a détruit quelques positions de lance-bombes, près de Ari-Burnu. En outre, nos artilleries eurent deux pleines portées avec deux obus dans la poche et avec un obus dans le pont d'un croiseur ennemi, qui ouvrit le feu à la direction des eaux de la côte de Sedd-ul-Bahr et forçaient ce croiseur à arrêter le feu et à se retirer; un obus aéronautique a jeté des bombes sur le pont ennemi qui s'échoua sur le rivage septentrional du golfe de Saros, à 3 kilomètres à l'ouest du cap Iridische. Le 1^{er} décembre, l'ennemi lança, sans occasionner de dégâts, des bombes sur le navire-hôpital « Reschid Pacha », qui, par sa forme et ses couleurs, ainsi que par les signes visibles, et même reconnaissables comme navire-hôpital, pour l'ennemi.

Communiqué russe

CONSTANTINOPLE, 3 décembre. —

Le grand Quartier général mande: Sur le front de l'Irak, nos troupes poursuivent énergiquement l'ennemi, afin d'achever la défaite des Anglais. Nous avons constaté que les portes essayées par l'ennemi pendant les journées du 23 au 26 novembre dépassent 5,000 hommes. En outre, de nombreux officiers et soldats sont démolis au point de quitter leurs corps pour se sauver dans les environs. En une seule journée, les vapeurs de l'ennemi ont emmené environ 2,000 blessés. L'agent politique attaché au quartier général anglais, Sir Komei, a été blessé aussi. L'ennemi ayant reconnu l'impossibilité d'arrêter sa retraite, même derrière les solides fortifications d'Azizli, il a tenté de maintenir ses arrières-gardes, protégées par ses mitrailleuses, à 15 kilomètres au sud-ouest de cette localité, mais surpris par nos attaques au milieu de la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre, il fut forcé de continuer sa retraite dans la direction de Kut-Amara, à 170 kilomètres au sud de Bagdad. A Azizli et aux environs, nous avons trouvé beaucoup de provisions, de munitions et de matériel de guerre de toute sorte. Nos soldats dépêchés dans le voisinage ont capturé une centaine de chameaux de l'ennemi. Le fait est que l'ennemi n'a même pas réussi à détruire par le feu la majeure partie du matériel de guerre qu'il a dû abandonner. La nécessité où il se trouvait de laisser derrière lui une foule d'objets appartenant

Communiqué français

PARIS, le 3 décembre (15 heures). —

Nuit sans incident, rien à signaler.

PARIS, le 3 décembre (23 heures). —

Actions d'artillerie sur quelques points du front. En Belgique, au sud de Lombardzyde, nous avons repris un petit poste qui nous avait été enlevé la nuit dernière par surprise. Entre Somme et Oise, au nord-ouest de Fay, lutte de mines. Notre artillerie a démolit des abris, des constructions et un dépôt d'approvisionnement au nord de L'apremont. Combat à la grenade dans la forêt d'Apremont. Dans les Vosges, un court bombardement de Thann, arrêté par le feu de nos batteries, n'a causé que des dégâts insignifiants.

Communiqué italien

ROME, 3 décembre. —

L'ennemi a fait preuve d'une vive activité d'artillerie et de feu de mitrailleuse contre nos positions sur le Mont Piano, sans pouvoir entreprendre nulle part d'attaque et occasionner des dégâts.

Le long du front de l'Isone, les chutes intempestives de neige et de pluie ont empêché l'activité de l'artillerie.

L'ennemi a tenté des attaques contre nos nouvelles positions à l'est d'Osavija et le long des pentes nord du Mont San Michele. Il a été rejeté partout immédiatement.

De petites attaques de notre infanterie ont eu pour résultats la prise de quelques prisonniers sur le Mrzi Vrh et d'une mitrailleuse, qui a aussitôt été employée contre l'ennemi.

Communiqué russe

PETROGRAD, 3 décembre. —

Un bivouac ennemi, qui avait été découvert le 1^{er} décembre sur la rive gauche de la Duna près de Sonnenhof, entre Friedrichstadt et Jakobstadt, a été pris par surprise sous le feu de notre artillerie. Les Allemands s'enfuirent et laissèrent environ 100 morts sur les lieux.

Sur la rive gauche du Sty, l'ennemi a été rejeté au sud-ouest de Charsk (6 km. au nord de Czartorysk).

Sur le reste du front, pas de changement.

AUGMENTATION DE LA MARINE MARCHANDE FRANÇAISE

PARIS, 4. —

Les journaux lyonnais annoncent que le conseil des ministres soumettra à la Chambre un projet de loi portant acquisition de 50 navires, pour renforcer la marine marchande. Ces bateaux serviront à transporter les charbons venant d'Angleterre, les viandes congelées et du pétrole. Les négociations n'ont pas réussi jusqu'ici à cause des prétentions exagérées des courtiers anglais, qui ont réclamé 7 1/2 millions de francs de commission sur la vente de 100 navires.

UN APPEL DU MARÉCHAL VON MACKENSEN A LA POPULATION SERBE

Berlin, 4. —

On mande de Pest que le maréchal von Mackensen vient d'adresser un appel à la population serbe, où il dit: « L'armée serbe est battue. Tant que les derniers restes de l'armée serbe combattent, nous lutterons contre eux, mais uniquement contre l'armée, nullement contre le peuple serbe. Je demande par conséquent à la population de la Serbie de rentrer dans ses villes et ses villages et de retourner à ses occupations. De cette façon, il sera possible de revenir au bien-être d'autrefois. »

MONASTIR SE REND

Milan, 3. —

Le correspondant du « Secolo », M. Magrini, mande de Florina: Cet après-midi, vers 3 heures, un escadron de cavalerie bulgare, venant de Maglida, s'approcha jusqu'à 2 km. de Monastir. A 4 heures, une auto mena deux officiers dans la ville, et le drapeau américain qui avait été hissé sur les écoles et autres bâtiments servant d'hôpitaux, a été remplacé par le drapeau autrichien.

L'armée serbe s'est retirée vers Resna.

Milan, 3. —

Les journaux mandent d'Athènes: Monastir est tombé aujourd'hui aux mains des Bulgares. La capitulation a été signée en présence du consul de Grèce par le métropolitain serbe, le bourgmestre de Monastir et les délégués bulgare et allemand.

ATHÈNES, 3. —

La chute de Monastir était inévitable. Les Bulgares, ayant remporté, par des marches de nuit, à l'ennemi la ville et à l'attaque également par le sud-est. De sorte que des troupes serbes cherchant à passer la frontière grecque, se sont vu couper la retraite.

LA ROUMANIE SE RAPPROCHERAIT DES PUISSANCES CENTRALES

Berlin, 4. —

On mande aux journaux italiens que les indices se multiplient d'un rapprochement de la Roumanie et des puissances centrales. Le correspondant du « Corriere della Sera » à Bucarest annonce que les troupes roumaines ont été retirées de la frontière austro-hongroise; d'autre part, le correspondant de la « Stampa » à Athènes, résumant les impressions de certains milieux grecs, dit que la Roumanie pourrait bien sortir de sa neutralité et marcher contre l'Entente.

LES ITALIENS ET LES BALKANS

Berlin, 4 (Wolff). —

Le « Berliner Tagblatt » annonce que le 2 décembre les premiers détachements italiens ont été débarqués à Valona.

Le même journal dit que l'expédition italienne en Albanie est prête à être mise en exécution.

LA ROUMANIE LICENCIE DES CLASSES

Bucarest, 3. —

La classe de 1892 a été licenciée; celle de 1893 le sera prochainement.

Les étudiants roumains désireux de continuer leurs études ont obtenu la permission de quitter le pays.

LA GUERRE SUR MER

Londres, 3. —

Le vapeur « Colenso » a été coulé; l'équipage a pu être sauvé. Le vapeur « Orange prince » a été coulé.

Göteborg, 3. —

Le schooner suédois « Emma Aalborg », ayant quitté la Suède à destination du Brésil, a coulé. On craint que l'équipage n'ait pu être sauvé.

LE DELTA DU DANUBE DÉBORDE

Budapest, 3. —

A la suite des fortes pluies, le delta du Danube a débordé, inondant une partie de la Bessarabie et de la Dobroudja.

ECHANGE DE BLESSÉS

Constante, 3. —

Hier soir, le premier train-hôpital suisse a transporté les « grands blessés » français de Constante à Lyon. Aujourd'hui, le premier train de réformés allemands arrivera à Constante, et demain un deuxième train-hôpital ramènera à Lyon des blessés français.

A LA DOUANE ROUMAINE

Bucarest, 3. —

Le gouvernement roumain permet l'importation et l'exportation de grains par toutes les stations de la frontière roumano-bulgare.

POUR LES PRISONNIERS

Paris, 3. —

Les gouvernements français et allemand ont décidé de permettre réciproquement l'envoi dans les camps de prisonniers d'arbres de Noël, non soumis aux limites et formalités d'usage. Seules des boîtes aléatoires ne peuvent être envoyées aux prisonniers de guerre.

Rouen, Ville anglaise

L'aspect de la ville de Rouen a subi, depuis un an, une complète transformation. En visitant les rues habituellement calmes de la petite ville, on a l'impression d'être transporté dans un port anglais en pleine activité. Partout des uniformes de l'armée britannique: officiers d'état-major en khaki; jeunes officiers de marine et vétérans, écossais en jupe courte, Australiens aux casquettes de cuir et Indiens à leurs turbans. Les filles d'Albion, infirmières en khaki et « nurses » en gris, y coudoient les Canadiennes tout pimpantes dans leurs fraîches robes de toile bleue claire.

Les agents de police mêmes ne portent pas tout le costume français: ils ont été en partie remplacés par d'imposants « policemen », qui font leur service en compagnie d'un camarade français.

Les vieilles maisons provinciales aussi ont pris tournure anglaise; les coiffeurs se sont transformés en « hairdressers »; les librairies n'étaient plus que des livres anglais ou des dictionnaires anglo-français. Plus de cafés! C'est vieux jeu, rucoco, antiquaire, enfin! Parlez-moi d'un confortable « tea-room », où l'on puisse, contre de l'argent anglais, se procurer un « breakfast » ou un plus copieux « luncheon », à moins que le consommateur ne préfère quelques « light refreshments ». Car ce sont là les termes à employer; sans doute, les garçons de café se rappellent encore vaguement avoir employé d'autres, jadis, il y a bien, bien longtemps. Et leurs souvenirs sont si lointains, si effacés, qu'il leur faut, pour traduire une commande faite en français, l'aide d'un des petits dictionnaires dont j'ai parlé tout à l'heure. C'est, du reste, leur seul usage ici.

Les Rouennais ont adopté, pour leur faire honneur sans doute, le ton et les manières de leurs hôtes anglais. Il faut les voir déambuler en imperméable khaki, casquette de toile cinée, la courte pipe de racine de bryère à la bouche: on jurerait John Bull en personne! Les dames ont suivi, que dis-je? lancé la mode; aucune élégante n'oserait se montrer en public sans la badine indispensable au « Tommy » anglais. Elles en seraient déshonorées à jamais!

Depuis le mois d'octobre 1914, Rouen est l'étape principale des armées anglaises de France. La moitié de la ville abrite les bureaux des états-majors anglais, australiens, canadiens, indiens; les services de l'intendance, des postes. Un grand nombre de bâtiments sert aussi à la célébration des offices des différents cultes, et surtout de l'Armée du Salut.

L'Armée du Salut! Elle est indispensable. En effet, peut-on se représenter la physionomie d'une ville anglaise sans le défi de toutes ces vieilles filles maigres et séches, portant de grandes lunettes et d'innombrables chapeaux noirs? Ici comme dans leur pays, elles déploient une incessante activité, promenant par la ville de grandes pancartes: « Dieu sera notre juge », et distribuant gratuitement des Bibles plus ou moins grossièrement illustrées. Et le soldat an-

glais est plein de respect pour ces courageuses, qui bravent le ridicule et tentent de sauver les âmes égarées; pénètre de respect, oui, sans doute... mais...

Mais les troupes font que les Tommy's que l'on rencontre le soir, bras-dessus, bras-dessous, chantant et riant, ne sortent plutôt d'un bar américain que d'un « Temperance-Hotel », et j'apprends aussi que les refrains fredonnés n'ont plus de parenté avec le répertoire des Folles-Bergères qu'avec les versets de la Bible.

L'ABONDANCE DES MATIÈRES NOUS OBLIGE À REMETTRE À DEMAIN LA SUITE DU FEUILLETON.

En Province

A LIÈGE

(De notre correspondant)

Vieux temps: Sa vie, ses œuvres. —

Tel est le titre d'un ouvrage qui vient de paraître. Il est dû à la plume de M. Théodore Rodoux, l'artiste liégeois bien connu. Nul n'ignore cette grande figure musicale qu'est Vieuxtemps, originaire de Verviers. Cette apologie célèbre, originale de texte et de goût, acquiert plus de valeur encore par la relation d'un maître dont la compétence en matière musicale est hors de pair; c'est pourquoi nous recommandons cette œuvre au lecteur.

Fait peu banal. — Grand émoi jeudi vers les 8 heures du soir, sur la Place-Relle. Qu'était-ce? Un noyé! Non pas, c'était un cygne, un beau cygne: une tache blanche sur le noir encre de l'eau. Il remontait la Meuse sous la pluie et la rafale et lutait ferme contre le courant. Evapée de quelque bass-cour, il s'en allait au petit bonheur... Et malgré l'heure, de nombreux badauds regardaient comme des gavraches... C'était curieux.

État civil du 2 décembre. — Naissances: 1 fille. — Décès: Eugène Laurent, 51 ans, rue de l'Église, 4, divorcé Grégoire; François Delfosse, ouvrier agricole, 58 ans, rue du Ruisseau, 67, célibataire; Nicolas Deckers, sculpteur sur bois, 36 ans, rue Sous-l'Eau, 61, époux Vanaken; Eugène Fabry, conducteur de tramway, rue du Pot-d'Or, 5, époux Mathieu; Louis Keyaerts, sans prof., 55 ans, rue Damry, 8, époux Clémence; Georges Lang, soldat allemand; Josephine Crombach, sans prof., 47 ans, rue du Vertouls, 84, épouse Dupont; Marie Desama, sans prof., 71 ans, rue Douillet, 90, épouse Creven; Marie Marchal, sans prof., 34 ans, à Ans, épouse Rodoux; un enfant. — Mariages: Maurice Proumez, percepteur de tram, rue Pierreuse, 111, et Juliette Maertens, tailleur, à Ans; Antoine Humblet, dessinateur, à Hognout, et Marie Debasse, sans prof., rue Vieille-Voie de Tongres, 78.

A ANVERS

(De notre correspondant)

Un yacht en feu. — Pour la première fois depuis le commencement de la guerre, nos pompiers ont été appelés avant-hier au port: un yacht, l'« Angèle », appartenant à M. Grotte, était en feu. Après un quart d'heure d'efforts, tout danger avait disparu; mais des dégâts étaient assez importants, tant ceux causés par l'incendie que ceux produits par l'eau que l'on fut obligé de verser sur le foyer.

Les vols. — Différentes arrestations ont été opérées de jeunes gens qui avaient dérobé du charbon dans des wagons stationnant place de l'Entrepôt.

Un individu, dont on ignore l'identité et qui est soupçonné d'escroquerie et de port de faux nom, a été arrêté et mis à la disposition du Procureur du Roi.

Accident. — Un vieillard a été, longue rue des Images, renversé par un cycliste. Il est tombé si malheureusement qu'il a roulé sous un camion qui passait et a eu la jambe emboîlée. Il a été conduit à l'hôpital.

Mort subite. — Rue du Réservoir, une nommée Johanna V., est morte subitement sur la voie publique, à la suite d'une embolie. Son cadavre a été transporté à son domicile.

État civil. — Naissances: 9 garçons; 4 filles. — Décès: B. Deschan, sans prof., 86 ans, rue des Tonneliers; P. Thiels, mécanicien, 60 ans, veuf Denys, 206, rue Longue-d'Argile; J. Bylants, ouvrier, 84 ans, veuf Havermaes, 102, rue Longue-Schollers; A. Langers, peintre, 66 ans, époux Decleir, 39, rue De Marbaix; J. Vanderschaege, vitrier, 54 ans, veuf Debussche; Kerssens, 3, rue Dierckxens; L. Janssens, sans prof., 79 ans, veuf Dehaes, 103, chaussée de Boom; W. Derid, employé, 21 ans, 69, rue Van de Werpe; M. Vandepierre, sans prof., 59 ans, 9, rue de Roschaert; J. Cuyt, 33 ans, épouse Vandewoestyne, domiciliée à Paers; J. Cleof, 73 ans, épouse Burde, rue de Hollande; A. Vandenoever, sans prof., 65 ans, veuve Collin et Degrad, 9, rue Longue-d'Autel; M. Deckers, 53 ans, épouse Eck, Marché-aux-Chevaux; M. Norager, sans prof., 88 ans, veuve Vangogh et Vanderkamp, 38, rue du Jardin-des-Arbalétriers; deux enfants en bas-âge.

A GAND

(De notre correspondant)

A la Cour d'Appel. — Le tribunal de Gand avait condamné pour vol, avec effraction, de deux chevaux,

on en a enlevé tous les parfums, pâtes, orna-
ments et dentifrices qui s'y trouvaient. L'im-
portance du vol est évaluée à 150 francs.
Vol à la poste centrale. — Hier soir, un
vol à la tire a été commis au guichet des
mandats postaux à la poste centrale. Mme
O., demeurant rue Jules Delhaye, à Mo-
lenbeek-St-Jean, a été délestée de son porte-
monnaie contenant une somme assez rou-
delette, deux quittances de loyer en son
nom et des papiers d'affaires.
Vol sur le tram. — M. Jean L., demeurant
avenue Van Volxem, se trouvait sur la
plateforme du tram allant vers Forest à
été délesté de son portefeuille contenant 100
mark et sa carte d'identité.

COUPONS

Cuillaume-Luxembourg, Cédulas, Dollars,
Brésil, Hollandais, Scandinaves, Espagnols,
etc., etc. S'adresser FRED. SAMUEL & Co,
Agents de change agréés, 14, rue Franklin,
Bruxelles N.-E. NIGOCIATION DE TITRES

« Agence Générale » de Renseignements,
Surveillances, etc., EST toujours
boulevard du Hainaut, 17, Bruxelles.

(619)

Chronique Artistique

CAIPE

« Raffles ». — Pièce policière en 4 actes,
de HERNUNG et FROESKY.

Pour n'en point perdre l'habitude, trois
théâtres de Bruxelles offraient vendredi soir
une première. Mon directeur ayant bien
voulu opérer pour moi à l'Olympia — ou
duquel se reproduit un rôle de Huguette —
j'optai pour la « Gaité » où Léon Beryer
représentait, lui, un rôle d'André Brûlé. Voyez
la coïncidence.

« Raffles », cette friponille sympathique, a
donc revu les feux de la rampe et Beryer
en a fait une incarnation toute personnelle,
bien à lui, parfaite, irréprochable, dirai-je.
Son attitude, sa façon, ses intonations, ses
gestes sont personnels; rien ne rappelle
Brûlé et cela m'a fait plaisir. Car il eût été
pénible pour un critique de juger un artiste
dans de telles conditions. Or, j'estime, pour
tout de bon et sans me laisser entraîner par
les sympathies, que Beryer a composé là
un des meilleurs rôles de sa carrière.

« Raffles », au théâtre, ce n'est pas la re-
production des aventures contées en lan-
gue anglaise par E.-W. Hornung et tradui-
tes, assez mal d'ailleurs, par H. Evie. C'est
l'histoire du fameux collier de diamants, et
aussi les heures de rêves de Raffles aimant
Gwendoline.

Rachel, qui jouait cette dernière, fut su-
perbe d'insouciance et admirable de pas-
sion, tour à tour. La belle artiste, dont j'ai
souvent parlé en ces colonnes, a un talent
si souple qu'elle enlève son public d'embée.
Charmant, digne et correcte dans ses emplois
et la meilleure du genre en ce moment.
Quant à Huguette, il est un peu de souvenir
de Gildes qui créa Bedford de façon si fine. Loin
de moi la pensée de critiquer Huguette; ceci
est une remarque qui a peut-être son oppor-
tunité. Stacquet, de Lersy, Soret, Mathieu.
Mmes Jos et les autres firent du beau tra-
vail. L. de Vigny donna un troisième rôle
remarquable. Léonard devra perdre son accent
dramatique.

La pièce est superbement montée dans
des décors superbes — entre parenthèses.
Ils ont donné beaucoup de mal à Léon Ber-
ryer — et ces dames portaient de ravissants
costumes. Mmes Rachel et de Vigny nota-
ment, dont les robes et chapeaux sont si-
gnés Smoets, le couturier à la mode.

J'ajouterai que la salle était pleine à cra-
quer. Pas un strapontin disponible, les cou-
loirs des loges presque encombrés, du mon-
de debout partant.
« Raffles » sera un des plus beaux succès
de la saison.

LEGIA.

OLYMPIA

« Le Chant du Cygne », comédie en 3
actes de MM. G. Duvall et X. Roux.

Vous connaissez le charme des bulles lé-
gères que gonflent, par jeu, les enfants;
vous en savez les couleurs chatoyantes, les
balancements si doux, si doux... mais vous
en savez la fragilité.

Il en est un peu de même du « Chant du
Cygne ».

Les trois actes que vient de reprendre
l'Olympia souffriront d'être soumis à une
analyse minutieuse, à une critique trop
exécutive; le sujet en est si ténu; l'intérêt
en est, le plus souvent, si conventionnel.

Mieux vaut donc louer le charme exquis,
la grâce harmonieuse, l'esprit amusant et
bon enfant des très belles scènes que les
auteurs ont su traiter en hommes de mé-
tier.

L'histoire de Jess Cordier, bas-bleu scien-
tifique en façade, cocotte de grande enver-
gure en réalité et qui finit cependant par
abandonner les 50,000 francs du mathéma-
tique ingénieur Lavardière pour les madri-
goux — un tantinet vieillottes et pompiers —
du marquis de Sambré — un vieux beau pour
qui cet amour sera le « Chant du Cygne » —
cette histoire, dis-je, sera peut-être trou-
vée, par d'aucuns, un peu... comment m'ex-
primer?... un peu « ôlé ».

C'est, en tout cas, une saison de plus
pour fêter les interprètes d'avoir su, cer-
tains moins risqués; c'est une raison de plus,
notamment, pour leur avoir gré de n'avoir
pas souligné des jeux de mot, par trop fa-
ciles et qui, de cette façon, ont échappé à
la grande partie des spectateurs.

L'interprétation, comme c'est de règle à
l'Olympia, fut excellente.

M. Duquesne a composé son personnage
du marquis de Sambré avec un art con-
sommé, encore que son jeu soit un peu mo-
notone et que les liaisons qu'il établit entre
les mots soient, à certains moments, trop
fantaisistes.

Et puis, que voulez-vous, le souvenir
d'Huguette était, pour M. Duquesne, un
rêve d'adolescent et d'adulte et talentueux di-
recteur de l'Olympia, à sa, d'ailleurs, triom-
phante; les applaudissements des spectateurs
le lui ont prouvé.

MM. Bruneaux (Lavardière), Bailly (The-
venot), Mondose (vicomte de Santenay) et
Regent (Damiens) ont été secondés, avec un
art très marqué.

Du côté « femmes », Mme Rodanant, en
Simone Lavardière, a été monnaie émise, en-
tendue, tour à tour; elle fut parfaite; dans
les rôles épisodiques, Mmes Renier, Davela-
de, Viardi, Debruyère, Grazina, Harry et
Morel ont fait preuve de réelles qualités
scéniques.

Il me plaît de réserver une place, à part,

Mlle Yvonne Georges qui fut, incontestable-
ment, la triomphatrice de la soirée. Diction
parfaite, sentiments bien justement compris
et admirablement rendus, grâce captivante,
expression tour à tour forte, émue, énergi-
que et attendrie...

Mlle Yvonne Georges a campé, avec une
perfection ravissante, son personnage, diffi-
cile et complexe, de Jess Cordier.

Elle a été copieusement fêtée, notre gra-
cieuse concitoyenne — car Yvonne Georges
est bruxelloise d'origine — et ce fut, certes,
mérité.

Dans le firmament de l'Olympia, M. Du-
quesne a su mettre une étoile de première
grandeur et, sûrement, il saura empêcher
cette ravissante étoile, de... filer.

MACHIN.

Chronique Judiciaire

UN GROS PROCES D'ASSURANCES

La 2^e Chambre du tribunal de commerce,
présidée par M. de Bue, référendaire M.
Delcroix, a rendu ce matin son jugement
dans l'affaire des Victoires, sociétés d'assu-
rances populaires établies à Bruxelles et à
Namur.

Pour la société bruxelloise, le tribunal
fait droit à la requête en déclaration de
faillite présentée par les créanciers Levy
dit Lappeman et son épouse et par le com-
missaire, nommé en qualité de juge commis-
saire M. Lambeau et en qualité de cura-
teurs : MM. les avocats Lacomblé et Loica.
Le jugement statue ensuite au sujet de
la Victoire Wallonne et dit que le tribunal
de commerce de Bruxelles est incompétent
« ratione loci ». Condamne les époux Lappeman
aux frais pour ce qui concerne cette
seconde instance.

Le jugement est exécutoire nonobstant
appel. Les curateurs vont donc immédiate-
ment prendre la direction de la liquidation
à moins qu'ils n'en soient empêchés par
le parquet qui, d'après ce que nous avons
déjà rapporté, a saisi tous les livres de la
société.

MAITRE CHANTEUR

MAÏSTRALEMENT CHATIE

Un sieur Cotteau était assigné, ce samedi
matin, devant le correctionnel du chef d'ex-
tortion et de menace d'extorsion.
M. Benoît préside. M. Raquet, substitut,
occupe le siège du ministère public. Les
deux honorables magistrats déclarent ne
pas pouvoir contenir leur indignation et fus-
tent tous deux l'inculpé de sévères répri-
mandes.

Cotteau a été recueilli, rue des Patriotes,
chez une brave femme qui a son fils à l'ar-
mée. Mme G... a eu le tort de ne pas por-
ter à la Kommandantur le sabre de son fils;
ce sabre avait été enlevé dans le jardin par
Cotteau.

Après une nouvelle sommation des auto-
rités allemandes, Mme G... voulut se mettre
en règle, mais l'inculpé affirma ne plus
trouver le sabre dont il connaissait seul la
cachette.

Ne payant pas son loyer depuis six mois,
il fut condamné par Mme G... mais il ne
voulut pas s'en aller sans avoir obtenu,
contre la remise du loyer, une somme de
5,000 francs. « Si vous ne payez pas, je di-
rai à qui de droit où est le sabre. Vous irez
où il ne fait pas bon aller ».

La menace fut répétée à plusieurs fois et
la pauvre femme, terrorisée, s'en ressentit
moralement et physiquement, au point de
tomber malade.

Poursuivi pour extorsion, Cotteau est ac-
quitté. La seule prévention de menace d'ex-
tortion subsiste et lui vaut avec 10 mois de
prison, une nouvelle admonestation vigou-
reuse de M. le président.

Nouvelles publiées

Gouvernement Général Allemand

BRUXELLES, le 2 décembre 1915.

En Angleterre, le gouvernement et le pu-
blic ont unifié l'affaire Carvell en préten-
dant, pour la centième fois, que les Alle-
mands font régner un vrai régime de ter-
reur en Belgique et qu'ils vont même jus-
qu'à fusiller les femmes condamnées à mort
par le tribunal de campagne. On sait qu'un
cours de la guerre actuelle les Français ont
aussi fusillé des femmes. L'avenir nous ap-
prendra s'il y a eu des femmes parmi les
condamnées pendues en Angleterre. Quoi qu'il
en soit, dans cette même Belgique où sévi-
rait à présent la terreur allemande, on a,
avant l'occupation, appliqué des principes
analogues à ceux qui, dans l'affaire Carvell,
guident la décision de la justice allemande.

Le 18 août 1914, douze jours avant l'in-
stallation du gouverneur général allemand,
l'épouse Julie Van Wauterghem, née le 26
janvier 1872 à Bruxelles, a été fusillée à
Louvain en même temps que deux autres
Belges, pour trahison commise pendant
l'état de guerre. La condamnation fut ap-
pliquée dans la nuit qui suivit le pronon-
cé du jugement. L'affichage de ce jugement
a été ordonné à la ville d'Anvers par une
lettre portant, entre autres, la signature du
délégué du ministre belge de la guerre; cette
lettre vient d'être découverte parmi les cor-
respondances qui, à cette époque, n'avaient
pu être remises à leurs destinataires.

Voici la traduction de cette lettre :

Administration. (Illisible). d'Anvers.

Anvers, le 20 août 1914.

Monsieur le Bourgmestre,

Au nom du général commandant de la pro-
vince, j'ai l'honneur de vous prier de faire
afficher le plus vite possible dans votre com-
mune l'extrait suivant du jugement pronon-
cé par le conseil de guerre de la 3^e division.

Le conseil de guerre de la 3^e division,
siégeant à Louvain le 17 août 1914, a jugé :

1) Troupin, Charles, journaliste, né à
Liège le 24 février 1873, domicilié à Bru-
xelles, 8, Boulevard du Nord,

2) Romel, Frédéric-Guillaume, né à Ver-
viers le 12 avril 1887, ingénieur-électricien,
domicilié à Paris.

3) Van Wauterghem, Julie, née à Bru-
xelles le 26 janvier 1872, épouse de Hontaigne,
Eugène, domiciliée à Bruxelles, 6, Boulevard
du Nord,

convaincus : le premier, de trahison et
d'espionnage, les deux autres, d'espionnage,
et a condamné les trois accusés à la peine
de mort.

Ce jugement a été exécuté à Louvain, le
18 de ce mois.

L'auditeur général,
(signé) Baron DURUTTE.

Le Ministre de la guerre,
Par ordre :

Pour le Directeur général
(signé) V. de Longueville.

Baron J. van de Werve en van Schilde.

Condamnations

Le gouverneur militaire de la province
de Luxembourg a publié l'avis suivant :

Par jugement du 12 novembre 1915 du
tribunal de campagne, les personnes sui-
vantes ont été condamnées :

1. Pour trahison commise pendant l'état
de guerre (pour avoir caché un aviateur
français, lui avoir prêté aide et fait
passer des recrues à l'ennemi) :

A 15 ans de travaux forcés : Charles
Bedoux, entrepreneur à Saint-Mard ;

A 12 ans de travaux forcés : J.-B. Pe-
nis, journalier à Saint-Mard ;

A 10 ans de travaux forcés : Jules Smal,
garde-convoy à Saint-Mard.

A 5 ans de travaux forcés : Marcel
Lambremont, employé des postes à Vir-
ton ; Albert Letroz, machiniste à Liège.

A 4 ans de travaux forcés : Lucien
Plouette, garçon de café à Liège.

A 3 ans de travaux forcés : épouse Ar-
mand Ligot, cabaretière à Nassogne.

A 2 1/2 ans de travaux forcés : Julie
Legrain, couturière à Saint-Mard ; Jo-
seph Paquay, garde-chasse à Saint-Mi-
chel ; Achille Barret, religieux à Nassogne ;
Achille Herman, aide-jardinier à Nassogne ;
Armond Ligot, cabaretier à Nassogne ;
épouse Joseph Dupont, cabaretière à Ter-
wagne ; Joseph Dejardin, cabaretier à Liège ;
Laure Dujardin, sans profession, à Liège ; épouse Jules Hel-
dens, à Liège.

II. Pour ne pas avoir dénoncé à temps
les crimes susmentionnés :

A 3 mois de prison : Jules Holdens,
époux de la précédente, à Liège.

A 2 mois de prison : Louis Smal, étu-
diant à Saint-Mard.

A 3 semaines de prison : épouse Louis
Joseph Smal, à Saint-Mard.

Cartes postales illustrées

Arrêté du gouverneur général en Bel-
gique en date du 23 novembre 1915 :

Le transit et l'exportation de cartes
postales illustrées à destination des pays
étrangers, alliés ou neutres, et des ter-
ritoires ennemis occupés, sont interdits
lorsque ces cartes représentent des vil-
les, des parties de villes, des localités et
paysages pouvant être déterminés géo-
graphiquement d'une manière précise ;
en outre, les édifices et monuments les
plus en relief d'Allemagne, d'Autriche-
Hongrie, de Turquie, de Bulgarie, et
des territoires ennemis occupés par les
armées allemandes, austro-hongroises,
turques et bulgares.

Cette interdiction s'applique aussi aux
diverses impressions rentrant dans la fa-
brique des cartes postales (cartes-vues
nécessitant un complément de fabrication
entre autres feuilles entières de cartes-
vues non découpées).

Exceptions :

Les cartes postales illustrées représen-
tant des villes, des parties de villes, des
localités et paysages pouvant être dé-
terminés géographiquement d'une ma-
nière précise et les édifices et monuments
les plus en relief d'Autriche-Hongrie
peuvent être exportées en Autriche-Hon-
grie ; les cartes du même genre se rap-
portant à la Turquie peuvent être en-
voyées en Turquie ; celles concernant la
Bulgarie, peuvent être expédiées en Bul-
garie ; celles ayant trait aux territoires
occupés de l'Ouest peuvent être adres-
sées à ces territoires, et celles qui sont
relatives aux territoires occupés de l'Est
peuvent être exportées à destination de
ces territoires.

L'interdiction précédente n'est pas ap-
plicable aux envois adressés par l'entre-
mise de la poste de campagne aux trou-
pes, etc., ou aux autorités militaires se
trouvant en pays ennemi.

Les cartes-vues confisquées séparément à
la poste et allant à l'encontre du présent
arrêté ne seront pas transmises. Quicon-
que contrevient au présent arrêté, sera
puni d'une amende pouvant aller jusqu'à
cinquante fois la valeur de la marchan-
dise ; en cas d'incapacité de paiement,
l'amende sera remplacée par une peine
d'emprisonnement d'un an au plus. En
outre, la marchandise sera confisquée.
Toute tentative de commettre une con-
travention sera punie comme la contra-
vention elle-même. Ces infractions sont
de la compétence des tribunaux militai-
res ; les cas les moins graves seront ju-
gés par les autorités militaires.

Glands et marrons d'Inde

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci les achètera à des
prix convenables par l'entremise du com-
merce. L'exportation par le commerce en
est interdite.

La Belgique a de tout temps exporté
d'importantes quantités de glands. Mal-
gré la bonne récolte de cette année en
glands et en marrons sauvages, divers
marchands cherchent à faire hausser le
prix de ces fruits. En ce faisant, ils com-
ptent pouvoir exporter des glands et des
marrons, dans un temps donné, à des
prix disproportionnellement élevés. Pour
empêcher ces manœuvres, qui aggravent
également, pour les cultivateurs du pays,
le prix d'achat de ces fruits, le gouver-
nement général a décidé que les glands et
les marrons seront désormais exportés
exclusivement par la Zentral-Einkaufs-
Gesellschaft. Celle-ci

A partir de ce jour, les mentions indiquant l'heure de l'Europe Centrale sont seules autorisées dans les annonces généralement quelconques. Les indications entre parenthèses sont interdites.

Spectacles, concerts, etc.

GAITE. — Il est prudent de retenir ses places en location si l'on veut assister aux représentations de « Raffles » (marinées et soirée). Aujourd'hui dimanche il y aura foule. La célèbre pièce policière a retrouvé, en effet, dès le premier soir son triomphal succès. M. Léon Berryer y campe du reste le personnage du fameux gentleman cambrioleur de façon tout à fait originale et nouvelle et Mme Rachel, dans Gwendoline, est touchante à ravir. Les répétitions du premier des grands concerts symphoniques de la Gaite, lequel est, comme nous l'avons annoncé, fixé au 8 courant, — font prévoir un gros succès. Il y a déjà une location importante et tout fait prévoir que tous les mélomanes voudront applaudir la brillante phalange d'instrumentistes réunie sous la baguette de Paul Goddard, ainsi que des célébrités du monde musical, comme le réputé violoncelliste E. Jacobs, la cantatrice Louby Chemer et le pianiste Maas, prix de virtuosité au Conservatoire. La location se fait sans augmentation de prix pour le concert. Avis important pour les retardataires : les portes de la salle seront rigoureusement fermées pendant l'exécution des morceaux.

OLYMPIA. — L'éclatant succès du « Chant du Cygne », la brillante comédie qui a triomphé vendredi sur la scène de l'Olympia, s'est confirmée à la seconde. Pour les deux représentations d'aujourd'hui, on prévoit une affluente telle qu'il sera indispensable de s'assurer ses places à l'avance en passant au bureau de location.

MOLIERE. — Malgré le succès persistant de « Feu Toupinel », la direction du théâtre Molier se voit forcée d'annoncer les dernières représentations de cette joyeuse comédie-vaudeville. Sans aucun doute, ces représentations feront saluer les comédiens précédents. Rappelons que les spectacles du soir se terminent vers 11 h. 40, de façon à permettre de prendre les derniers tramways dans toutes les directions. Aujourd'hui, matinée à 4 heures.

WINTER PALACE. — Le succès de « J'épouse ma Femme », l'amusant vaudeville d'A. Guinon et M. Denier, s'accroît tous les soirs. La petite Yvonne, transformiste prodige, se taille un vrai triomphe, et Lambou, le contorsionniste, émerveille les spectateurs. La première de « Saint-Nicolas », la féerie de Marcel Lefèvre, reste toujours fixée à lundi à 4 heures. Cette matinée littéraire et musicale, bien qu'enfantine, sera agrémentée d'une partie de music-hall très curieuse et charmante : tous les numéros seront exécutés par des enfants. C'est tout dire... Pour rappel : « L'Autre Théâtre » organise sa 3ème matinée littéraire. Mardi à 4 heures interprétation de « L'Obstacle » la poignante pièce de l'immortel Alphonse Daudet.

PALAIS DE GLACE. — La seconde représentation de « Aux Jardins de Murcie » a encore fait salle comble; aussi s'est-on vu dans l'obligation de remettre cette excellente pièce au programme de ce jour, en matinée. En soirée, à 8 heures, deuxième de « Jalouse », cette petite merveille d'étude psychologique, et « La Grammaire », interprétés par l'Union Dramatique et Philanthropique. Nul doute que le public viendra en foule à ces excellents spectacles, car, joignant l'utile à l'agréable, le comité exécutif a tenu à faire bien les choses. C'est tout à son honneur.

VARIA. — Ce dimanche, les frères Stassario, du Cristal Palace de Londres, feront deux fois le saut de la mort, en matinée à 4 heures et le soir à 8 h. 30 très précises. Leur succès, hier soir, a été considérable. Les autres numéros du programme ont été tout aussi goûtés du public : les Mankeyns, dans leur travail de force aux anneaux; Marchant, le roi du diabol; les Armand's dans leur danse acrobatique; les Billards et John Wiltham ont été l'objet de nombreux rappels partagés d'ailleurs par Mlle Berthe Wilia, chanteuse excentrique; M. Trily, bariton du théâtre de la Monnaie et l'humoriste Mommart dans ses fantaisies inédites. L'excellent orchestre du compositeur Demazele exécutera aujourd'hui une grande sélection de « Carmen » et de la « Fille du Tambour-Major ». Location au théâtre sans frais. En matinée, distribution de jouets aux petits protégés de l'œuvre du Sou et aux enfants.

CINEMA THEATRE. — Programme du samedi 4 décembre et jours suivants : 1. Les Primorives, grand drame en 3 parties; 2. Le Retour tragique, drame en 3 parties; 3. Léa, Poupée, comique.

MODERN PALACE. — Programme du samedi 4 déc. et jours suivants : 1. Le Diable se fait Ermite, comédie en 2 actes; 2. Dans la Fournaise, drame en 2 actes; 3. Le Secret de la Bague, drame en 3 actes. Programme du mardi 7 décembre et jours suivants : 1. Calvaire d'une fiancée, grand drame en 3 actes; 2. Mauvais Conseiller, drame en 2 actes; 3. Mlle Josette ma Femme, comédie en 2 actes.

FOLIES-BERGERE. — Le jour approche où le public des grandes premières sera convié à venir apprécier et juger la manière dont la nouvelle direction des Folies-Bergeres a monté « La Mascotte », la pièce d'ouverture de la saison d'opérette. C'est le 10 décembre, en effet, que la pièce passera, dans un cadre magnifique et avec des interprètes de tout premier rang, parmi lesquels seront : Alice Favier et Du Prez.



Saisissez

des deux mains, le remède qui va vous guérir de votre asthme, bronchite, influenza, toux catarrhale, coqueluche, affections de la poitrine, de la gorge ou des poumons. Ne soyez plus longtemps malheureux, prenez le remède aujourd'hui même, le remède qui a déjà guéri des milliers de malades, l'incomparable

SIROP DE L'ABBAYE.

Ce remède fait dissoudre les glaires fixées dans la poitrine, apaise la toux et empêche l'aggravation, tonifie votre poitrine et vos poumons, n'est jamais nuisible et guérit toujours.

Le flacon fr. 2,25, fr. 4, — fr. 7, —. Exiger la signature L. I. AKKER, Rotterdam. Dépôt principal pour la Belgique: O. de Beul, Anvers. En vente dans toutes les pharmacies.

Les spectacles de ce soir

OLYMPIA. — 9 h. — Le Chant du Cygne. Dimanche, matinée à 4 heures.

GAITE (9 heures). — « Raffles » (M. Léon Berryer, Mme Rachel). Dimanche, lundi, jeudi, matinée.

MOLIERE. — 9 h. 1/4. — Feu Toupinel. Dimanche, matinée à 4 heures.

SCALA. — 9 h. — Hoohepot brûlé. Dimanche, matinée à 4 heures.

MAISON DE VERRE. — 9 h. 1/4. — Amour! Amour. — Mon Monocle. Dimanche, matinée à 4 heures.

WINTER-PALACE. — 9 h. — J'épouse ma femme. — Partie de music-hall. Matinées à 4 h. : dimanche, lundi, jeudi et samedi.

PALAIS DE GLACE. — 9 h. — La Vie de Bohème. Dimanche, matinée à 4 heures.

THEATRE MUSIC-HALL VARIA. — 8 h. — Les Stassario, Marchant, Monheyn's, Billard's, Armand's, Wiltham, etc. Dimanche, matinée à 4 heures.

CINEMA THEATRE, chausée d'Ixelles, 10. — Séances permanentes les samedis, lundis et jeudis, de 4 à 12 heures.

MODERN PALACE, 147-149, rue Neuve. — Séances permanentes tous les jours, de 4 à 12 heures.

MINERVA-PALACE, music-hall, 207, rue Haute.

CINEMA DU PROGRES, 17, rue du Progrès. — Tous les jours, séances permanentes, de 4 à 11 heures.

KURSAAL, 13-15, rue Neuve. — Séances permanentes tous les jours, de 4 heures à 12 heures.

LESSIVE 'IDEAL',

EN PAQUETS

incomparable pour le blanchissage du linge, pour laver la vaisselle, les parquets, les façades, etc. Exempte de matières nuisibles. La meilleure des lessives, adoptée par les hôpitaux et les principaux pensionnats de Belgique.

En vente chez tous les Droguistes et Epiciers

EN GROS ET DEMI-GROS

8, Rue Berlaumont, 8, Bruxelles

Dépôts auxiliaires :

1, place Dailly, Saint-Josse-ten-Noode

41, rue du Châtelain, 41, Ixelles

57, avenue Jean Volders, Saint-Gilles

(608)

CONSERVES SARDINES

Chicorées des Flandres — Chocolats

Biscuits — Confitures — Nouilles

Vermicelle — Pâtes d'Italie — Macaroni

Fécule — Pois verts — Nois muscade

Poivre — Sagoline — Savons de toilette

Grand disponible en magasin.

UNION ALIMENTAIRE ANVERSOISE

11-13, RUE DU BORGVAL 11-13

Bruxelles (Bourse). (591)

Où allons-nous dîner?

à la TAVERNE HENRI

57, RUE ANTOINE D'ANSAERT (Bourse)

Dîner à partir de fr. 0.75 : Potage, viande,

légumes, pommes nature, pain, dessert. —

Cuisine soignée. — Salle pour noces et ban-

quets. (587)

GRAND ARRIVAGE DE POTS EN GRÈS GRIS Décor bleu

CONTENANCE Litres :	30	25	20	16	14	11	9	Litres
PRIX :	8.10	7.20	5.40	4.50	3.60	2.70	1.80	
CONTENANCE Litres :	6	4	3	2	1 1/2	1	1/2	Litres
PRIX :	1.45	0.98	0.70	0.58	0.38	0.28	0.22	

SOCIÉTÉ ANONYME
GRANDS MAGASINS TIETZ - BRUXELLES -

Exposition et mise en vente à 50 o/o de leur valeur de plus de 3,500 MACHINES DIVERSES

Trieurs et nettoyeurs de grains et graines. Concasseurs et aplatisseurs d'avoine, grains, etc. Elevateurs, transporteurs de grains. Tamisiers mécaniques. Laminiers de pâtes. Malaxeurs de beurre. Machines à peler les pommes de terre. Bains-marie avec foyer. Antoclaves pour conserves de viandes et légumes. Tapoteuses et boudinages de chocolaterie. Turbines à faire les dragées. Ecumeuses, réchauffeurs et contrôleurs de lait. Cuves matrières de brasserie. Réfrigérants. Lavages de bouteilles, installations complètes de mise en bouteilles. Pompes à air. Machines à faire la glace artificielle. Aspirateurs de fumée, va-peur, poussières, etc. Cuves de savonnerie. Essoreuses centrifuges. Appareils à distiller et rectifier l'alcool, essences, etc. Presses hydrauliques. Compresseurs d'air avec cloches. Presses à briques et à carreaux. Générateurs-producteurs d'acétylène. Couppeuses de tabac. Treuils à main et à vapeur. Polissoirs primaires, verres et marbres. Grues roulantes. Palans. Ascenseurs. Filtrés à vins, bières, liqueurs et vernis. Laveurs à noir animal. Fours à pains. Appareils à stériliser et à désinfecter. Foreries à bois et à fer sur colonnes et radiales. Etaux-limeurs. Tours à bois et à fer. Scies à ruban et scies circulaires. Bâtis pour meules artificielles. Aspi-reurs de fumée, va-peur, poussières, etc. Campagne. Cabestans à 2 manivelles. Presses à découper et à estampier. Rouleuses de toile. Etaux. Ventilateurs de forge. Marteaux-pilons. Tours à polir. Cubilots de fonderies. Raboteuses à bois. Toupie de sculpteur. Pompes à main, à moteur et à vapeur. Fraiseuse pour clichés. Moteur à vapeur, à gaz, gaz pauvre, essence et pétrole de 1 à 250 chevaux. Moteurs électriques. Dynamos. Batterie d'accumulateurs. Locomobiles de 5 à 35 chevaux. Chaudières à vapeur verticales et horizontales. Chaudières de chauffage. Radiateurs. Machines d'imprimerie : rotatives, pédales, rotatives, presses, etc. Wagonnets, rails, croisements. Réservoirs de toutes dimensions. Cheminées en tôle. Arbres de transmission. Consoles diverses. Paliers à graissage automatique. Bagues d'arrêt. Manchons d'accouplement. Poulies en bois et en acier. Engrenages. Aciers pour outils. Courroies. Lampes portatives à l'acétylène. Filtre presse.

Toutes ces machines seront vendues à la moitié de leur valeur. Elles sont exposées tous les jours, dans les vastes halls du MATERIEL INDUSTRIEL BELGE, 140, AVENUE DU MOULIN (Pont de Luttre), à Bruxelles-Midi. Trams n. 14, 50, 53. L'entrée des Etablissements se trouve à droite, sitôt passé sous le Pont de Luttre, derrière la Brasserie de MM. Wilemans-Couppens. (615)

-LANGUES-

STENO-DACTYLOGRAHIE
COMPTABILITE
Ecole Pigier, 66, rue Pont-Neuf, Bruxelles.
Le jour, 3 h. par semaine, 5 fr. par mois.
Le soir, 12 h. par semaine, 10 fr. par mois.
Leçons individuelles. Cours de vacances. (481)

ANCIEN HOTEL DES VENTES MICHEL ET LALIEUX

J. MONIENS & Cie (succ.) 82, r. de Namur
Vente à l'amiable tous les jours. — Achat de meubles au plus haut prix. — Avances de fonds sur mobiliers. — Expertises. — Garde-meuble. — Entrée libre. (582)

Occasions sérieuses

Chambre à coucher acajou... fr. 180.00
Chambre à coucher acajou massif... 225.00
Chambre à coucher chêne Louis XV... 525.00
Chambre à coucher chêne, garde-robres 3 portes... 270.00
Salle à manger chêne, 10 pièces... 175.00
Salle à manger noyer, ayant coûté 1,500 francs, pour... 650.00
Bureaux acajou, noyer, chêne... 35.00
50 coffres-forts, salons, fauteuils, chaises-longues, lustres
59, RUE DES TANNEURS, B. JORDENS (490)

Fabrique de Meubles

RUE VERTE, 69
fournit à prix sans concurr., articles de premier choix. Restauration de meubles anciens et modernes. (465)

Dentiste A. SASSERATH Rue Royale, 193

Sardines à l'huile d'olives

Marque NORRIG
VEILLEUSES TRANSPARENTES
HEYERMANS ET Cie
15, RUE LIMANDER, BRUXELLES-MIDI

Petites annonces

OFFRES ET DEM. D'EMPLOIS
On demande concierge sav. enf. S'adr. 167, B. A., bur. journ. (9142)
On demande apicœur pr paletot dame, 23, rue du Cirque. (9137)
Voyageur dem. occup. quelc. voyageur ou aut. S'adr. bur. du journal, R. R. (9137)
Bonne à tout fro dem. mande place mais. tranquille. D. J., bureau du journal. (9138)
On demande ouvrier broderie blanche, 13, r. Calvin. (9141)
On demande bonne pr enf. et aider ménage 131, avenue Couronne. (9140)
Jeune femme sachant coudre dem. place à t. f. Ecrire 17 D. V., bureau journal. (9143)
On demande femme à journée, prix mod. pour aider ménage. Ecr. 50, V. S., bur. journ. (9144)
Monsieur 40 ans épr. par la guerre désire du travail bureau. 73, av. d'Auderghem. (9145)
Jeune hom. de la campagne, 17 ans, dem. pl. S'adresser E. M., 8, r. de la Chaumière. 11006

Jeune homme orphelin, dem. courses. Ecr. réf. 208, ch. Mons. 10021
Fine lingère fait neuf arrangeur, t. genre demande ouv. journ. 1.25 pr jour. Adr. M. S. r. Ribaucourt, 170. (9215)

Tailleur sort. de lre mais., trav. d'ap. grav. des jours. J. B. 68, rue Gén. Capiaumont (Ett) (9138)

Demoiselle âgée mûr, très b. f., grand. capacités, car. doux et aff. dés. pl. dem. comp. pr. pers. seule. Ecr. A. L. 17, bur. du journ. (622)

Bonne tailleurse dem. ouv. chez elle ou en journ., neuf et réparat. Fer. Mlle Yvonne, rue Rogier, 223, Sch. 10013

Jeune fille orpheline dem. ouvrage lingère. S'adr. J. S. 50, rue de Flandre 10014

Jeune hom. dem. pl. quelconq. 1 à 1.50 fr. par jour, 40, rue Ch. Quint. (9110)

A louer maison bien meublée, prix guerre à famille belge, rue Deloicht, 20 (pl. Liedts). Visible lundi, mercredi et jeudi, de 8 à 12 h. (9125)

A louer maison bien meublée, prix guerre à famille belge, rue Deloicht, 20 (pl. Liedts). Visible lundi, mercredi et jeudi, de 8 à 12 h. (9125)

ENSEIGNEMENT
VOUS AVEZ REVE si longtemps d'être un jour steno-dactylographe ou comptable. Vous le serez sûrement dans 3 mois

et sans grands frais, si vous voulez bien demander nos programmes C absolument gratuits, avec les très grandes facilités que nous accordons à présent.

ECOLE BUREAU
65, Quai au Bois à Brûler
Bruxelles-Bourse (640)

Instituteur dipl. d'ne leq. français-flam., calc. Prix mod. S'adr. r. Van Artevelde, 76. (9138)

MAISONS ET APPARTEMENTS

Pour cause de décès, Maison meubl. à louer. Partie paiement après guerre contre dépôt de bonnes valeurs. 20, rue Deloicht (place Liedts). (9132)

Chambre garnie à louer pr employé ou fonctionnaire, 36, rue du Pont (gar. du Nord). (607)

Bau quartier, 15 fr. 47, rue de l'Hospice, Boitsfort. 12003

Maison, 2 étages, gare Schaerb., 660 francs. Condit. 267, av. de la Reine, Laeken. 12017

Quartier, 3 pl., bail. 2 minutes du Bois, eau, au ler. 25 fr. Tram toutes directions, 6, rue d'Irlande, St-Gilles. 12011

DIVERS

SUIS ACHETEUR d'un Larousse 7 vol. Ecr. av. dét. J. D. M. bur. journal. 10-29

On désire remettre, pour cause de santé, ancien et beau café-brasserie, bien achalandé, tr. connu, situé Porte de Namur, S'adr. pr condit. X. Y. Z. 24, bur. du journal. (11217)

Papeterie dem. offre pour fournir agenda étern. S'adres. Agence Carren, 100, rue Cranz de 8 à 10 h. (648)

Homme marié cherche emploi quelc., bur. ou autre. M. Hofman, 19, r. d'Ailes, Schaerb. (9145)

Demois. cherche professeur corresp. comm. flam. S'adresser chaus-sée de Waterloo, 738. 11513

MALAXEURS

« Réve et Réveur », marque déposée, Fabry, à Enval. (654)

Petit camion 1000 k. l on 2 chevaux, p. serv. transp. voyageurs ou marchandises. S'adres. Bur. du journal. 963

Désire acheter scie à rubans d'occasion et diverses machines à bois. Alphonse De cock La Hestre. (9876)

A vendre coupé landaulet roues non caoutchoutées, 50, rue Mommaerts, Bruxel. (9114)

On demande à acheter ENREGISTREUSE 72, Boulevard Jacques Bertrand, Charleroi. 957

A vendre d'occ. glaces et cuivre pr étalage. S'adr. 13, rue des Boiteux, de 9 à 12 h. (9143)

Furêts dressés à vendre. S'adr. chez Fernand Denagtegal (garde particulier), à Besonriex. (9129)

TAILLEUSE
entreprenant tous genres de toilette, travail soigné, prix modéré. S'adr. 28, rue Artan, 26, Schaerbeek. Trams 59, 60, 72, 74. (109)

A vendre beau poulaiier, démontable, état de neuf, avec treillage, piquets, etc., pour établir parquer d'environ 100 m. carrés. A voir tous les jours, 103, av. Marie-Henricte Forest (Parc St-Gilles). (9135)

Le plus grand progrès dans l'art dentaire. Remplacement des dents sans plaque, ni crochets ni trace d'artifice, au moyen des Inlays bridges et couronnes. Travaux exécutés par ex-chef de laboratoire. S'adr. rue de Ménapiens, 18. (Cinquante-neuf.) Clin. de prothèse dentaire ouv. de 10 h. à 1 h. et rue de la Croix de Fer, de 2 h. à 5 h. Tarif réduit, reus. et consult. gratuites. Dents amies, vérif. et garanties depuis 2 fr. 50. (594)

J'ACHETE les caractères d'imprimerie, les ferrailles, le plomb, la soudure, l'huile usagée et les roulements à billes. 183, rue des Tanneurs. (618)

Fabrique tricot trav. façon, prix mod. A. H. Haute-Wez, 19, Grivegnée-Liége. 10028

Mobilier de rentier A VENDRE : superbe salle à manger, valeur 2,000 fr. pour 650 fr. riche mobilier angl., 2 fauteuils-club tout cuir, beau salon, vitrine, fauteuils, bergère, bon piano de marq. o. cr., 3 bur-min. et 2 biblith., belles chambres à coucher noyer et acajou, mach. à écr., lustres e. foyers, machine à coudre et divers.

OBJETS D'ART
35, boulevard Lambertmont, 35
Trams 3, 53, 56, 82 (482)

ACCOCHEUSE
Diplômée, 26 ans de pratique. Reçoit pensionnaires toutes époques. Consultations gratuites.

Mme Bougeat
48 rue de Parme, 48
Porte de Hal
Saint-Gilles - Bruxelles

ACCOCHEUSE
Diplôme 1^{re} classe France et Belgique ex-interne des hôp. R. E. T. A. R. D. S. Nouv. méth. gar. sans danger. Prix modérés. 1^{re} Place des Martyrs 14 (près Gare Nord) donnant rue Neuve. (347)

MESDAMES
si vous avez de

RETARDS

ou une suppression des époques, p' éviter les insuccès, empl. le Remède du D^r Thompson qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anorm. Prix : 5 et 10 francs, Pharmacie des Croisades, 15, rue des Croisades, Brux.-Nd. Préservatifs pour les 2 sexes. Catalogue illustré, donnant la description des articles et appar. préventifs les plus nov. et les plus particuliers. recommandés p' les médecins. Discrét. Prix avec 2 échantillons : 1^{er} franc. (93)

ACCOCHEUSE
Diplôme 1^{re} classe France et Belgique ex-interne des hôp. R. E. T. A. R. D. S. Nouv. méth. gar. sans danger. Prix modérés. 1^{re} Place des Martyrs 14 (près Gare Nord) donnant rue Neuve. (347)

ACCOCHEUSE
Diplôme 1^{re} classe France et Belgique ex-interne des hôp. R. E. T. A. R. D. S. Nouv. méth. gar. sans danger. Prix modérés. 1^{re} Place des Martyrs 14 (près Gare Nord) donnant rue Neuve. (347)

ACCOCHEUSE
Diplôme 1^{re} classe France et Belgique ex-interne des hôp. R. E. T. A. R. D. S. Nouv. méth. gar. sans danger. Prix modérés. 1^{re} Place des Martyrs 14 (près Gare Nord) donnant rue Neuve. (347)

ACCOCHEUSE
Diplôme 1^{re} classe France et Belgique ex-interne des hôp. R. E. T. A. R. D. S. Nouv. méth. gar. sans danger. Prix modérés. 1^{re} Place des Martyrs 14 (près Gare Nord) donnant rue Neuve. (347)

ACCOCHEUSE
Diplôme 1^{re} classe France et Belgique ex-interne des hôp. R. E. T. A. R. D. S. Nouv. méth. gar. sans danger. Prix modérés. 1^{re} Place des Martyrs 14 (près Gare Nord) donnant rue Neuve. (347)

ACCOCHEUSE
Diplôme 1^{re} classe France et Belgique ex-interne des hôp. R. E. T. A. R. D. S. Nouv. méth. gar. sans danger. Prix modérés. 1^{re} Place des Martyrs 14 (près Gare Nord) donnant rue Neuve. (347)

ACCOCHEUSE
Diplôme 1^{re} classe France et Belgique ex-interne des hôp. R. E. T. A. R. D. S. Nouv. méth. gar. sans danger. Prix modérés. 1^{re} Place des Martyrs 14 (près Gare Nord) donnant rue Neuve. (347)

ACCOCHEUSE
Diplôme 1^{re} classe France et Belgique ex-interne des hôp. R. E. T. A. R. D. S. Nouv. méth. gar. sans danger. Prix modérés. 1^{re} Place des Martyrs 14 (près Gare Nord) donnant rue Neuve. (347)

ACCOCHEUSE
Diplôme 1^{re} classe France et Belgique ex-interne des hôp. R. E. T. A. R. D. S. Nouv. méth. gar. sans danger. Prix modérés. 1^{re} Place des Martyrs 14 (près Gare Nord) donnant rue Neuve. (347)

ACCOCHEUSE
Diplôme 1^{re} classe France et Belgique ex-interne des hôp. R. E. T. A. R. D. S. Nouv. méth. gar. sans danger. Prix modérés. 1^{re} Place des Martyrs 14 (près Gare Nord) donnant rue Neuve. (347)

ACCOCHEUSE
Diplôme 1^{re} classe France et Belgique ex-interne des hôp. R. E. T. A. R. D. S. Nouv. méth. gar. sans danger. Prix mod